

SYNERGIE MONEGASQUE :  
**NON, A L'ADHESION DE MONACO  
A L'ESPACE ECONOMIQUE EUROPEEN (**  
**E.E.E.) ?**

Quels sont les **avantages et les inconvénients** que Monaco aurait à se rapprocher des **instances européennes (U.E., E.E.E., A.E.L.E. ou structure ad hoc)** ou au contraire, à ne pas les intégrer ?

**Avantages :**

- **accès au marché unique**, qui concerne 500 millions de consommateurs
- **facilités des échanges** pour les entreprises monégasques avec les Pays de l'Union Européenne (**transports, médicaments, produits chimiques et alimentaires...**), dans le cadre de la Convention douanière franco-monégasque du 18 mai 1963 et du territoire douanier européen.
- liberté de **circulation des biens pour ces secteurs d'activité.**
- facilité pour les Monégasques de trouver des **stages et des emplois en Europe.**

**Inconvénients - problématique :**

- Liberté de **circulation des biens.**
- Liberté de **circulation des personnes.**
- Liberté de **circulation des services et des capitaux.**
- Liberté d'**établissement et d'installation.**
- Difficulté d'application de la **préférence nationale au profit de la concurrence européenne.**
- Les **professions libérales** subirait une concurrence extérieure.
- Obligation de **l'intégration des milliers de textes juridiques de l'espace européen et donc leur application.**
- Intégration les **directives et règlements européens.**
- **Fin des particularismes.**
- Disparition des **mesures de protection** existant en faveur des **nationaux.**
- **Conséquences politiques** d'un rapprochement.

- **Perte** de notre **identité nationale**.
- **Disparition** en tant qu'Etat ayant une **économie propre**.

Il est donc évident que Monaco perdrait **de son indépendance et de sa souveraineté** et qu'il ne serait plus possible de donner la priorité d'emploi aux Monégasques. Ce n'est pas pour autant que les Monégasques auraient plus de facilités ailleurs, car, sous une manière déguisée, chaque pays continue à préserver ses populations et notre handicap réside dans le **petit périmètre de notre territoire**.

Il faut donc faire un **choix fondamental**, qui ne relève pas seulement du protectionnisme ou d'une réticence idéologique à l'Europe, mais d'une véritable protection et survie de nos spécificités.

**SYNERGIE MONEGASQUE** a donc le courage de faire un **choix clair et ferme : nous sommes défavorables à l'adhésion à l'Espace Economique Européen (E.E.E)**

Nous ne souhaitons même pas que des études soient entreprises par « **un cabinet d'experts internationaux** » qu'il faut rémunérer, car notre bon sens nous permet de conclure sans étude, de l'impact supérieur des inconvénients par rapport aux avantages. « Il ne faut pas que l'annonce crée le besoin ».

Donc voici notre **COUP de GUEULE** pour « **l'hypothèse** » de cette adhésion,

Et

**COUP DE CŒUR** au Gouvernement Princier **qui a dit « non » à l'espace européen**, par la voix du Ministre d'Etat en novembre 2011, comme indiqué dans l'article de Monaco Hebdo du 1<sup>er</sup> décembre 2011 : « *Il est hors de question que le gouvernement propose un jour l'adhésion à un système qui ferait disparaître l'économie nationale. Qu'on nous fiche la paix avec l'adhésion à l'E.E.E* ».

Une position importante face à la demande en décembre 2010 de la **commission européenne** de mener une réflexion pour **proposer aux petits Etats tiers de rejoindre l'espace européen**.

Cette adhésion n'est pas indispensable.

La problématique par rapport à l'adhésion au **Conseil de l'Europe** est différente car le refus aurait entraîné de graves suspicions par rapport au respect des Droits de l'Homme, que Monaco a toujours préservé. La Principauté de Monaco serait le seul pays à ne pas appartenir au Conseil de l'Europe, ce qui serait impensable.

Et malgré cela, au-delà des engagements pris et respectés, il faut être vigilant et **résister pour ne pas accepter et calquer tous les standards européens qui sont inadaptés à la Principauté de Monaco.**

### **PERSPECTIVES – PROPOSITIONS :**

Conscient des difficultés que rencontrent des entreprises monégasque et soucieux de leur apporter des solutions, SYNERGIE MONEGASQUE souhaite que les efforts de concertation soient poursuivis pour :

- la recherche **d'accords sectoriels avec Bruxelles sur les secteurs concernés.**
- être membre de **l'Association Européenne de Libre Echange (A.E.L.E)**, comme la Suisse (qui a conclu 200 accords), afin de négocier des **accords bilatéraux sectoriels avec l'Union européenne** ; les fondements de l'économie monégasque sont différents de ceux du Liechtenstein qui a adhéré à l'EEE en 1992, ou d'Andorre et de Saint Marin, mais cela, **à condition que Monaco ne subisse aucun préjudice pour la préférence nationale et son identité nationale.**